

Résumé

Contexte et historique du projet

La dette des ménages s'est accrue dans les dernières décennies. Si l'endettement constitue parfois un levier d'avancement, notamment lorsqu'il finance l'achat d'une résidence ou la poursuite des études, il devient dans d'autres cas difficile à soutenir. Les retards de paiement peuvent s'accumuler, multipliant les montants dus et donnant lieu aux appels d'agences de recouvrement, aux visites d'huissiers. S'ajoutent un stigmate et un sentiment d'isolement liés à l'absence d'échanges sur les expériences à la source des difficultés d'endettement. En lien avec ces réalités, une littérature croissante investigate la prévalence des difficultés de remboursement des dettes et les facteurs sous-jacents. Pour distinguer les cas d'endettement devenu difficilement soutenable des autres situations d'endettement, plusieurs auteurs mobilisent le terme *surendettement*.

Selon la littérature existante, la prévalence du surendettement varie d'une région à l'autre et en fonction de diverses caractéristiques socio-démographiques. Concernant les causes du phénomène, deux perspectives théoriques se dégagent. Pour l'une, axée sur le potentiel de surconsommation, le surendettement est attribuable avant tout à la diffusion rapide de produits de crédit qui s'effectue sans éducation financière adéquate ni mécanismes robustes de protection des consommateurs. Ces derniers sont alors susceptibles de trop s'endetter sans s'en rendre compte avant qu'il ne soit trop tard. Selon les théoriciens des capacités financières, ces enjeux sont d'autant plus importants chez les personnes faisant face à l'exclusion financière – ayant un accès limité aux services financiers traditionnels. Les produits de crédit accessibles peuvent pour eux se résumer à

ceux de la finance alternative (prêts en ligne, sur salaire, etc.) qui affichent des taux d'intérêt élevés, ce qui amplifie le risque de surendettement. La seconde approche théorique se centre plutôt sur les usages compensatoires du crédit. Le surendettement émerge, selon cette perspective, du recours au crédit comme solution de dernier recours par les personnes qui vivent des difficultés économiques structurelles ou conjoncturelles.

L'approche du surendettement centrée sur la compensation et celle axée sur la surconsommation appellent à des politiques de prévention bien différentes : un filet social plus robuste dans un cas, davantage de protection et d'éducation des consommateurs dans l'autre. Néanmoins, peu d'études empiriques ont évalué le poids relatif de ces différentes sources de surendettement et la manière dont elles interagissent dans les trajectoires concrètes d'endettement. Par ailleurs, les études sur le surendettement au Québec sont fort peu nombreuses, et les données quantitatives sur sa prévalence sont particulièrement éparpillées. Il s'agit d'une lacune importante, puisque l'ampleur du surendettement et les populations touchées dépendent des dynamiques locales d'inégalités et des politiques publiques, appelant à des connaissances situées. Reconnaissant ceci, la phase 4 du *Programme de recherche sur la pauvreté et l'exclusion sociale* sollicitait en 2019 des recherches permettant de «définir et de quantifier le phénomène du surendettement au Québec» et «d'en rechercher les facteurs explicatifs».

Principales questions de recherche

Répondant à cet appel, le présent projet posait les questions suivantes : quelle est la prévalence du surendettement au Québec, comparativement aux autres régions canadiennes? Les usages compensatoires du crédit et ceux identifiés par l'approche axée sur la surconsommation (liés à des manques de connaissances, d'options ou de protection financière) sont-ils présents au Québec et comment s'associent-ils aux difficultés de remboursement des dettes? Qui sont les groupes socio-démographiques les plus touchés, et pourquoi? Pour répondre à ces questions, nous nous sommes appuyés sur l'Enquête canadienne sur les capacités financières, réalisée par Statistique Canada en 2009 et 2014, et sur l'Enquête sur l'endettement des ménages québécois, réalisée par notre équipe (et Léger Marketing) en 2022 et 2023, auprès de plus de 4 800 répondants.

Principaux résultats

Certaines études précédentes ont mesuré le surendettement par des indicateurs dits objectifs – qui sont basés sur le fardeau d'endettement ou sur les incidents avérés de paiement. L'Enquête canadienne sur les capacités financières nous permettait de mesurer le surendettement selon ce type de critère. Nous avons classifié comme surendettée toute famille ayant raté une échéance de remboursement des dettes dans l'année précédant l'enquête ou présentant un ratio de dettes aux actifs élevé (de 2 ou plus). Selon cet indicateur, 11% des familles avec des dettes étaient surendettées au Québec en 2009/2014. Cette proportion était supérieure dans la majorité des autres régions du Canada, s'établissant notamment à 17% en Colombie-Britannique et à 16% en Ontario.

Selon plusieurs spécialistes du surendettement, il est toutefois préférable de mesurer le surendettement par des indicateurs subjectifs - qui sont basés sur l'auto-évaluation par les répondants de leur niveau de difficulté à rembourser leurs dettes et des indicateurs qui mesurent le surendettement au niveau individuel plutôt que celui de la famille. Dans le cadre de l'Enquête sur l'endettement des ménages québécois, nous avons interrogé les répondants à ces sujets. Nos résultats révèlent que 66% des adultes québécois avaient des dettes en 2022. Parmi eux, 28% avaient des difficultés à les rembourser (dont 2% qui s'en disaient incapables). En 2023, cette proportion avait augmenté, en lien possiblement avec la hausse du coût de la vie dans un contexte d'inflation et de hausse des taux d'intérêt.

Les difficultés de remboursement sont plus fréquentes parmi les personnes à faible revenu que chez les mieux nanties. Elles ne sont pas corrélées au niveau de connaissances financières au Québec, mais elles sont fortement associées au score d'inclusion financière des répondants. Ceci signifie que les difficultés de remboursement des dettes sont plus communes parmi les personnes qui rapportent des barrières d'accès aux services et produits financiers (par exemple se sentir peu respectés ou à l'aise de poser des questions lors de leurs interactions avec les institutions financières).

L'enquête sur l'endettement des ménages québécois a également invité les répondants à décrire les facteurs ayant mené à leurs dettes actuelles. Nous avons identifié cinq profils-type, soit l'endettement issu : 1) de l'achat d'une maison ou d'une voiture, 2) des études, 3) du soutien aux proches et du soin des enfants, 4) d'une perte d'emploi ou de la maladie, 5) d'un amalgame de difficultés économiques (qui inclut bien souvent la séparation ou le décès d'un conjoint). Les trois derniers profils correspondent à des usages

compensatoires du crédit. Notons cependant que, pour plusieurs répondants de ces profils, le recours au crédit a aussi été alimenté par des facteurs associés au paradigme de la surconsommation, notamment des manques de connaissance financière. Les difficultés de remboursement des dettes sont nettement plus communes au sein des trois profils d'endettement de type compensatoire que parmi les répondants qui ont des dettes en raison de l'achat d'une maison ou d'une voiture. Pour illustrer, 70% des personnes dont les dettes sont issues d'une perte d'emploi ou d'une maladie ont des difficultés de remboursement, contre seulement 10% parmi celles qui se sont endettées pour l'achat d'une maison ou d'une voiture.

Nos résultats ont également révélé que les jeunes, les personnes racisées, les parents seuls ou remis en couple ainsi que les personnes seules sont les groupes socio-démographiques les plus fortement touchés par le surendettement au Québec. Cela s'explique principalement par des revenus plus faibles au sein de ces groupes et par une plus forte probabilité de faire partie des trois profils d'endettement de type compensatoire. Ces résultats appellent à valoriser et bonifier les mesures de soutien du revenu (assurance emploi, aide-sociale, allocations pour enfants, etc.), particulièrement pour les jeunes, les personnes racisées, les parents seuls ou remis en couple et les personnes seules, en tenant compte de leur situation et des défis particuliers qu'ils vivent respectivement. Nos résultats appellent également à des initiatives visant à promouvoir l'inclusion financière, notamment à mieux comprendre qui sont les personnes touchées par les barrières d'accès aux produits et services financiers traditionnels.